L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 23 SEPTEMBRE 1857.

Imprimé et publié par
G. F. WRISSE & Co.
(SOCIETE-COMMANDITE)
G. F. WRISSE, H. DUPOUR.
H. DUVERGER, S. HARDY.

Rue de Chartres No. 83, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS:
MERCREDI MATIN 23 SEPTEMBRE.

Abonné à la semaine.

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnements "à la semaine," à raison de 25 CENTS pour les six numéros. On paiera aux porteurs.

Evaluation et impositions.

Une pétition qui doit être présentée à la législature, circule depuis quelques jours parmi les propriétaires d'immeubles et se couvre, nous assure-t-on, de signatures. Il s'agit d'une protestation contre le mode actuel d'évaluation et l'exagération de la taxe. Nous allons analyser succinctement le mémoire des contribuables.

Une loi du 20 mars 1856 a créé un Bureau d'assesseurs. Cette loi n'a pas produit le bien qu'on en attendait. Avant qu'elle fut votée, les taxes d'Etat et de ville reposaient sur la même évaluation. Maintenant les tableaux d'assessement sont doubles : il y en a pour l'Etat et il y en a aussi pour la ville.— Or, les tableaux dressés par deux catégories d'assesseurs diffèrent entr'eux, et l'évaluation des assesseurs d'Etat n'est pas celle des assesseurs de ville.

L'assessement actuel coûte aux contribuables de la paroisse d'Orléans $60,000. C'est beaucoup : un cadastre doit être prochainement terminé; avec l'aide de cet important travail, quatre assesseurs, un par district, pourraient aisément exécuter le recensement. Ils recevraient chacun $1,500 par an, et un comité du Conseil de ville serait chargé des rectifications nécessaires.

Les contribuables, en vertu de la loi qui crée le Bureau des Assesseurs, paient un pour cent d'intérêt par mois sur les taxes non acquittées le 31 mars de chaque année. Ils sont en outre obligés de donner à pour cent d'honoraires à l'avocat chargé des poursuites et pour les dépens. Les frais sont énormes; ils s'élèvent souvent à dix piastres quand la taxe n'est que d'une piastre. Un contribuable, F. Fryer, a dû acquitter $45 84 de frais pour $28 90 de taxes qu'il n'avait pas payées sept temps opportun. Un autre, John Brown, dont les taxes s'élevaient à $10 43, a eu à $37 75 de frais!

Un jugement rendu contre un contribuable frappe immédiatement d'une hypothèque générale tous ses biens indistinctement en faveur de la ville. Rarement néanmoins souvent que la personne contre qui le jugement a été rendu n'a jamais possédé de propriétés, ou qu'il n'a payé les taxes dont il aient grevées ces propriétés, ou que l'immeuble qu'il n'a pas acquitté l'impôt ne lui appartient pas. Ne serait-il pas plus juste de ne grever d'une hypothèque, en faveur de la ville, que la propriété qu'il n'a pas acquitté la taxe?

Il faudrait aussi que les personnes désignées pour opérer l'assessement fussent capables d'exécuter consciencieusement ce travail, qu'elles eussent quelque connaissance de la valeur des immeubles, afin que leurs lumières et leur aptitude fussent au moins une garantie pour le public.

Ainsi, la création du Bureau d'assessement, la ville contribuable n'a dépensé que pavage, de pose de banquettes, d'ouverture de rues, etc. Depuis la mise en vigueur de la loi de 1856, ces frais sont exclusivement à la charge des propriétaires. Cependant le revenu de la corporation a dû augmenter, car l'impôt pèse maintenant sur les meubles, le revenu, le salaire, le capital, etc., aussi bien que sur les immeubles.

Malgré cette augmentation de revenus d'une part, et de l'autre la suppression des dépenses pour pavage, ouverture de rues, trottoirs, le conseil de ville maintient la taxe au maximum de 1 et demi pour cent.

Le mémoire déclare que l'impôt municipal devrait être diminué au moins de moitié. La contribution est de 1½ pour cent pour les taxes de ville, la taxe consolidée, les taxes en faveur du chemin de fer de Jackson, celles en faveur du railway des Opelousas. On paie en outre une contribution pour les banquettes, le pavage et l'ouverture des rues, sans compter la taxe exigée par l'Etat.

Ces charges énormes, jointes aux dépenses ordinaires, aux primes d'assurance, tuent la propriété immobilière à la Nouvelle-Orléans, lui enlèvent tous les jours une partie de sa valeur et finiront par ruiner complètement les propriétaires.

On compte tous les ans environ 6,000 contribuables en retard. Il est les taxes sont en moyenne de six à vingt années, et les frais de poursuite s'élèvent à $100,000 par an!

La pétition signée a un moyen moins onéreux de percevoir les arriérages de taxes. Le trésorier publiera dans le journal officiel de la ville, à l'expiration des deux délais qui accordent aux contribuables en retard. Quinze jours après, si ceux-ci ne sont pas acquittés, les reçus seront considérés comme des ordres de saisie et seront livrés au shérif de la paroisse d'Orléans qui procédera à la vente des propriétés sur lesquelles l'impôt est dû. Le contribuable qui s'acquitte dans les quinze jours de délai, payera cinq pour cent pour tous arriérages. S'il paie après la remise des reçus au shérif, il devra cinquante *cents* en dernier. Trois mois après la remise des reçus, le shérif versera entre les mains du trésorier ce qu'il aura perçu et il rendra compte des reçus qui lui resteront en mains qu'il aura reçu les raisons qui l'ont empêché d'en percevoir le recouvrement. Les reçus seront enregistrés au bureau des hypothèques et la ville aura un privilège sur les propriétés qui n'auront pas acquitté la contribution.

Nous nous bornons à analyse ce qu'on vient de lire. Nous aurons plus tard l'occasion d'étudier la question.

Revue Européenne.

Le *Persia* est arrivé à New-York le 15 de ce mois avec des avis d'Angleterre jusqu'au 1er du continent jusqu'au 4.

On avait cru que, depuis le départ du général Campbell, le nombre des troupes indigènes sur l'Inde s'élève à près de 30,000 hommes. Le *Times* annonce que 15,000 hommes de la milice vont être appelés sous les drapeaux et que 15 deuxièmes bataillons de ligne seront formés pour remplacer les régiments qui ont embarqués. D'après les rapports de dépêches, c'est autour d'Allahabad que les Anglais ont besoin : le gouvernement se met en mesure d'envoyer le plus promptement possible des renforts de cette arme essentielle, de façon à assurer une incontestable supériorité aux troupes européennes sur les indigènes.

Il se passera bien du temps, dit la *Presse*, avant que l'exaspération produite en Angleterre par les derniers événemens de l'Inde puisse se calmer. Les journaux ne respirent que la vengeance, et, sous la douloureuse impression que leur causent les récits des exécutions sommaires par les rebelles, ils se laissent entraîner à requérir et à prêcher contre eux les plus horribles représailles. Le *Morning Post* répète aujourd'hui, après le *Times*, que l'Inde est irrévocablement condamné, et que les soldats anglais, quelles que puissent être les intentions du gouverneur général et des commandans en chef, ne laisseront pas une seule pierre de cette ville pour indiquer l'emplacement où s'élèva la capitale de l'empire du Mogol. Les Hindous ont voulu leur insurrection de trop d'atrocités pour qu'on ne conceive pas dans les premiers momens des vengeances impitoyables de la part de ceux qui les ont subies. Mais nous espérons bien, dit le *Journal des Débats*, que, lorsqu'elle ne persévera pas dans ses excès, l'insurrection des Anglais ont accomplir des actes d'une grande et sévère justice, mais ce n'est pas en prouvant aux Hindous qu'ils savent aussi se laisser aller à un emportement criminel qu'ils établiront à leurs yeux la supériorité de la civilisation chrétienne.

Le *Morning Post* conseille en outre, ce qui vaut mieux, de créer, lorsque l'insurrection aura été réprimée, un système général de chemins de fer qui relieraient toutes les parties de l'Hindoustan d'où extrémité à l'autre. C'est en effet un des moyens les plus sûrs de faire respecter la domination anglaise, sans parler des nombreux avantages qui en résulteraient pour le commerce de l'établissement de ces voies rapides de communications. Si elles existaient aujourd'hui, Delhi aurait sans doute pu être repris depuis longtemps, et les troupes européennes à leur arrivée dans l'Inde seraient promptement dirigées sur tous les points menacés, au lieu d'avoir à parcourir, au milieu des plus grandes fatigues, des espaces immenses. "On pourrait, ajoute le *Post*, coudamner pour le reste de leurs jours aux travaux des chemins de fer ceux des insurgés auxquels on daignerait faire grâce de la vie. Il faudrait organiser sérieusement des bandes de ces misérables enchaînés deux à deux, et les faire travailler pendant le reste de leur exécrable vie, au profit de la nation contre laquelle ils se sont traîtreusement révoltés. Le spectacle de ces hommes subissant ainsi leur châtiment, serait d'un effet terrible et ferait plus pour la dissuasion du brahmanisme, que tous les missionnaires."

Le *Morning Advertiser* soutient de son côté que la destruction de système des castes est l'unique moyen de pacifier l'Inde et de se concilier l'affection de la masse des populations.

Si les présidences de Bombay et de Madras sont restées tranquilles jusqu'à présent, cela tient uniquement, selon ce journal, à ce que les troupes indigènes sont composées en majeure partie d'hommes du peuple. "Il faut, dit-il, éloigner au plus vite de l'armée tous les brahmanes et les indigènes de hautes castes, et appeler aux conseils du gouvernement les Indous intelligens, avec cette pensée que la terre n'est pas pour les brahmanes seuls, mais qu'elle est aussi pour le peuple. Les circonstances ne rélèvent pas aujourd'hui un Cuvc, mais un Cromwell indien."

Des correspondances de Hong-Kong prétendent que lord Elgin doit se rendre au Japon. On n'entreprendra rien contre la Chine, avant de connaître le refus de l'empereur d'accorder les satisfactions demandées. Plusieurs chaloupes canonnières doivent remonter la rivière Pei-Ho sur laquelle se trouve Peking. Lord Elgin enverrait aux autorités une lettre pour la faire parvenir à l'Empereur et attendrait la réponse dans un temps déterminé.

Le discours du trône pour la prorogation du Parlement est diversement jugé par les journaux anglais. Les uns, et ce sont les plus nombreux, trouvent qu'il n'est pas suffisamment explicite sur les affaires de l'Inde : les autres se félicitent de la confiance témoignée par la reine et s'y associent chaleureusement.

On parle d'un changement qui serait à la veille d'avoir lieu dans le cabinet anglais.— M. Vernon Smith, directeur du bureau du contrôle aurait, dit-on, l'intention de se démettre de ses fonctions, pour rentrer dans la vie privée. Il aurait pour successeur M. Sydney Herbert ou sir James Graham. Parmi les personnages qui doivent être élevés à la pairie, on cite le célèbre historien Macaulay. Cette nomination aura accueillie avec la plus grande faveur par l'opinion publique. En l'annonçant, le *Globe* rappelle que M. Macaulay, au début de sa carrière, s'est occupé particulièrement des Indes, et que peu d'hommes politiques sont plus en état que l'éminent écrivain d'éclairer les questions soumises actuellement à la discussion des Chambres.

Une dépêche de Marseille annonce que l'escadre française de la Méditerranée a fait voile vers Tunis. On dit que la France n'est pas satisfaite des mesures prises par le bey à la suite de l'énorme sanglante du 9 août.

Les dernières nouvelles de la santé du roi de Suède sont peu favorables.

Havane.
Arrivée du Cahawba.

Le steamer Cahawba, venant de New-York et de la Havane, il a quitte ce dernier port le 19—est arrivé hier à la Nouvelle Orléans.

Les affaires sont languissantes à la Havane; les sucres cotés en baisse, depuis de baisse et il n'y avait dans le port qu'un très petit nombre de navires. Le change sur la Nlle-Orléans et New-York, était coté à 2 et 3 pour cent de prime.

Nous avons reçu avant l'arrivée du Cahawba, une goélette, venant de la côte africaine, avait débarqué environ 500 Noirs et la Punta, cinquante nègres dont les autorités se sont immédiatement emparées qu'elles ont rangés parmi les emancipés. Le débarquement des Africains sur un point aussi fréquenté de la côte prouvent du désaccord entre les officiers du bâtiment.

La flotte espagnole est encore à la Havane.

ARTISTES DU THEATRE D'ORLEANS. M. Gabaudan, directeur du Théâtre d'Orléans, a engagé à Paris toutes artistes dont il avait besoin pour la prochaine saison, et ces derniers sont partis du Havre le 4 septembre à bord du *Johannisberg*. M. Boudoucq qui a dû quitter la même partie 22 septembre à bord du *Fulton*.

Voici quelques-uns de ces artistes nouvelle troupe lyrique :

MM. Delagrave—1er ténor de grand-opéra.
Jouve, id.
Hubert—1er ténor d'opéra comique.
Dubreuil—2e id.
Jamet—1re basse de grand-opéra.
Bouché—1re basse d'opéra comique.
Maillet—2de Basse d'opéra comique.
Leroy—id. id. id.
Rouche—1re basse chantante.
Venkel—2d Barytonbasse, pour noble.
Mmes Paola—Chanteuse dite noce soprano.
Bridgeman—id. id. contralto.
Colson—Chanteuse légère.
Lafonche—Dugazon.
M. Roux, régisseur général.
Le chef d'orchestre Lambelle.

Les artistes ci-dessus, auront aussi pour interprètes MM. Maillet et Venkel, Mme Venkel, Mme Amoureuse, Mme Delaize 2de Dugazon, Mlle Marie Lender, etc.

ARRESTATION CURIEUSE. Le steamer *Cahouan* dit arriver à Liverpool quelque magnétisme, est entré hier soir dans notre port, venant de Key West. On trouve dans notre bulletin marit de (partie anglaise) la liste des passagers à bord et que les noms des contrabandistes. Les personnes ci-dessus ne sont pas acquittés, les reçus seront considérés comme des ordres de saisie et seront livrés au shérif de la paroisse d'Orléans qui procédera à la vente des propriétés sur lesquelles l'impôt est dû. Le contribuable qui s'acquitte dans les quinze jours de délai, payera cinq pour cent pour tous arrérages. S'il paie après la remise des reçus au shérif, il devra cinquante *cents* en dernier. Trois mois après la remise des reçus, le shérif versera entre les mains du trésorier ce qu'il aura perçu et il rendra compte des reçus qui lui resteront en mains qu'il aura reçu les raisons qui l'ont empêché d'en percevoir le recouvrement. Les reçus seront enregistrés au bureau des hypothèques et la ville aura un privilège sur les propriétés qui n'auront pas acquitté la contribution.

Nous nous bornons à analyse ce qu'on vient de lire. Nous aurons plus tard l'occasion d'étudier la question.

Revue Européenne.

Le *Persia* est arrivé à New-York le 15 de ce mois avec des avis d'Angleterre jusqu'au 1er du continent jusqu'au 4.

On avait cru que, depuis le départ du général Campbell, le nombre des troupes indigènes sur l'Inde s'élève à près de 30,000 hommes. Le *Times* annonce que 15,000 hommes de la milice vont être appelés sous les drapeaux et que 15 deuxièmes bataillons de ligne seront formés pour remplacer les régiments qui ont embarqués. D'après les rapports de dépêches, c'est autour d'Allahabad que les Anglais ont besoin : le gouvernement se met en mesure d'envoyer le plus promptement possible des renforts de cette arme essentielle, de façon à assurer une incontestable supériorité aux troupes européennes sur les indigènes.

Il se passera bien du temps, dit la *Presse*, avant que l'exaspération produite en Angleterre par les derniers événemens de l'Inde puisse se calmer. Les journaux ne respirent que la vengeance, et, sous la douloureuse impression que leur causent les récits des exécutions sommaires par les rebelles, ils se laissent entraîner à requérir et à prêcher contre eux les plus horribles représailles. Le *Morning Post* répète aujourd'hui, après le *Times*, que l'Inde est irrévocablement condamné, et que les soldats anglais, quelles que puissent être les intentions du gouverneur général et des commandans en chef, ne laisseront pas une seule pierre de cette ville pour indiquer l'emplacement où s'élèva la capitale de l'empire du Mogol. Les Hindous ont voulu leur insurrection de trop d'atrocités pour qu'on ne conceive pas dans les premiers momens des vengeances impitoyables de la part de ceux qui les ont subies. Mais nous espérons bien, dit le *Journal des Débats*, que, lorsqu'elle ne persévera pas dans ses excès, l'insurrection des Anglais ont accomplir des actes d'une grande et sévère justice, mais ce n'est pas en prouvant aux Hindous qu'ils savent aussi se laisser aller à un emportement criminel qu'ils établiront à leurs yeux la supériorité de la civilisation chrétienne.

Le *Morning Post* conseille en outre, ce qui vaut mieux, de créer, lorsque l'insurrection aura été réprimée, un système général de chemins de fer qui relieraient toutes les parties de l'Hindoustan d'où extrémité à l'autre. C'est en effet un des moyens les plus sûrs de faire respecter la domination anglaise, sans parler des nombreux avantages qui en résulteraient pour le commerce de l'établissement de ces voies rapides de communications. Si elles existaient aujourd'hui, Delhi aurait sans doute pu être repris depuis longtemps, et les troupes européennes à leur arrivée dans l'Inde seraient promptement dirigées sur tous les points menacés, au lieu d'avoir à parcourir, au milieu des plus grandes fatigues, des espaces immenses. "On pourrait, ajoute le *Post*, condamner pour le reste de leurs jours aux travaux des chemins de fer ceux des insurgés auxquels on daignerait faire grâce de la vie. Il faudrait organiser sérieusement des bandes de ces misérables enchaînés deux à deux, et les faire travailler pendant le reste de leur exécrable vie, au profit de la nation contre laquelle ils se sont traîtreusement révoltés. Le spectacle de ces hommes subissant ainsi leur châtiment, serait d'un effet terrible et ferait plus pour la dissuasion du brahmanisme, que tous les missionnaires."

Le *Morning Advertiser* soutient de son côté que la destruction de système des castes est l'unique moyen de pacifier l'Inde et de se concilier l'affection de la masse des populations.

Dépêches Télégraphiques
TRANSMISES A L'ABEILLE.

Nouvelle de Washington.

Washington, 22.—Le sénateur Mitchell a reçu une lettre du sénateur Benjamin, en date de Mexico le 14, dans laquelle il dit, que lui et son collègue ont réussi à faire un arrangement satisfaisant avec le gouvernement mexicain pour la route du transit par Tehuantepec, et que le président Comonfort par son opposition a causé la perte d'un million de piastres. Il dit que Forsyth a été dévancé par Soulé, qui agissait comme agent de ceux qui s'opposent à cette route.

La lettre de Benjamin a été soumise au Président.

AUTRES FAILLITES.

Philadelphie, 22 septembre—On dit que Robert Patterson & Co ont fait faillite par suite de la baisse qu'ont éprouvée les cours. Ils doivent beaucoup à certaine maison de la Nouvelle-Orléans et de quelques villes du Sud.

Les affaires sont presque suspendues ici à cause de la difficulté qu'il y a de se procurer de l'argent.

Autre faillite.

St Louis, 22 sept.—La maison de commerce Eddi, Jamison & Co, a suspendu ses paiements, par suite de l'embarras d'un des membres de la maison de New-York.

Cincinnati, 22 sept.—Farine $4 75 à $5; grains sans changement: Whisky 17½ à 18c.

Accident sur un chemin de fer.

New-York, 22 sept.—Le train de New-Haven a déraillé ce soir, les chars se sont brisés, une personne a été tuée et plusieurs ont été blessées.

Steamship City of Baltimore,

New-York, 22 sept.—Le steamer est signalé. Les nouvelles qu'il peut apporter sont déjà connues.

Affaires d'Utah.

Washington, 22 sept.—L'agent des Indiens à Leavenworth a informé le Département de l'intérieur, que les Mormons ont commencé à prendre des mesures tendant à entraver le commerce des Indiens, en agissant contrairement aux lois. Il demande que le déloge les Mormons, attendu qu'ils dejouerait toute la politique que le gouvernement pourrait adopter.

Le capitaine Goldsborough a reçu l'ordre de surger à la Troisième Cour navale d'enquête, en remplacement du commodore Stringham.

Un Editeur noyé.

Vicksburg, 22.— Le Dr Loyd Selby, ci-devant éditeur du *Holly Springs Jackonian* s'est noyé aujourd'hui en traversant le fleuve, dans une pirogue, qui a été chavirée par un steamboat.

Le steamboat Natchez est passé ici à 1 heure. Le Blue a 3, l'Adam à 3, le Mobile à la même heure, et le L. M. Kennett à 8, ce soir tous descendant.

Cincinnati, 22 sept.—Farine 24 5c; rougé $4 65; blanc $4 75 à $5 25; grains sans changement; Whisky 18c.

Albany, N. J., 22 sept.—Le comité nommé pour examiner les affaires du Southern Michigan Railroad Company, ont fait un rapport dans lequel il déclare que les dettes de la compagnie sont de $1,800,000, il est d'opinion que les dépenses peuvent être fortement réduites, et qu'avec de la bonne économie on pourra donner des dividendes.

New-York, 22—Le coton est ferme, la farine vaut $5 30 à $5 35; blé blanc $1 40 à $1 50; rouge $1 30 à $1 35; maïs sur place, mixed $24 à $25; bœuf sale de Chicago $15 50 à $16; graisse en bonne demande: jambon sta-ble.

CHRONIQUE LOCALE.

COUR DE RECORDER SETH.—J. L. E. Materas a comparu, hier, devant le recorder Seth. Il est accusé de avoir fait un faux billet au nombre de cent soixante piastres, partie du montant de plusieurs forts comptes que la maison Fabre & Rodriguez, dont il était le commis, l'avait chargé de toucher. Il a essayé de prouver qu'il avait pris les $160 parce que Fabre lui avait promis de lui donner $75 au lieu du $50 qu'il touchait, et que le commis ne suffisait pas aux besoins de sa famille. Le Recorder a exigé un cautionnement de $500 pour répondre de ce qui lui paraîtra bon devant la Première Cour de District.

M. Doctour, entrepreneur Toulouse et Rocade, est accusé par Henri F. Baldwin, d'avoir pris une épingle en diamant qui appartenait au pigeonnat et fut enlevée d'une manière dans la rue Aurélien. On l'a trouvée chez le prévenu. L'adjudicataire déclare que l'épingle vaut soixante quatre piastres. M. Doctour déclare l'avoir achetée, il y trois ans, de une jeune Californienne nommée Duffi. Cautionnement de $500; interrogatoire fixé au 5 du mois présent.

Plus, M. Doctour nous prie d'observer que dans ce cas, comme toujours, il est victime et le seul volé.

John Ombles, propriétaire d'un magasin de comestibles, exécuteur testamentaire de Lanlance, a été envoyé devant la Première Cour de District, sous prévention de violation des ordonnances. Cautionnement fixé à $500.

Mme Rock devra se présenter devant le même tribunal pour répondre à l'accusation d'avoir emmené du Tennessee Maria Ellen, fille de dame l'intention de la vendre. Ce sont des esclaves. Ils furent arrêtés sur la Levée, le 18 du mois dernier, au moment où ils se forçaient la vitrine à cette dame qui les avait chargés de transporter à un dépôt d'esclaves ou du moins qu'elle avait dû vendre. Maria déclara, après l'arrestation, qu'elle était libre et qu'on l'avait enlevée de force de la ville de Ripley, Etat du Tennessee. Des documents transmis par une des Cours du comté de Lauderdale établissent le fait.

John Foley, accusé d'avoir blessé Daniel, esclave de Mme Barnland, a été élargie, le tribunal n'ayant pas voulu accepter de caution.

COUR DE RECORDER FABRE.— Le recorder a acquitté, après interrogatoire, Louis Jacquemain, Gilles Garnier et Michel Lael, que V. J. Martin, boulanger de la rue Trémé, accusait de avoir approprié environ $400 de pains qu'il les avait chargés de vendre.

ACCIDENTS. Dimanche soir, M. McWhorter, qui demeure dans la rue Enghien, en descendant du ferry du Troisième District, fit un faux pas et tomba entre le wharf et le bateau; il était alors par les mains des deux enfants jumeaux, âges de trois ans. M. McWhorter se cramponna au wharf, mais un des enfants tombe à l'eau et se noya. Faute fut sauvée. On a trouve le cadavre, hier, et le coroner a tenu l'enquête.

—Dernier, jeune homme de quatorze ans, apprenti chez un serrurier du Levage du Bourse, a eu la jambe cassée, hier, par la chute d'un morceau de fer. Son père habite le Nouveau District.

INCENDIE.—Le feu s'est déclaré, hier, entre 11 et 2 heures du matin, dans une maison inhabitée rue Hevia, entre St-Pierre et St John, et occupée par M. Hans. La propriété, ainsi que celle adjacente appartiennent à M. Cambre. La perte n'est pas considérable, dit-on.

RIXE.—Hier soir, vers huit heures, une rixe a eu lieu en face d'un café de la rue Bravar, entre deux hommes de couleur. Le jeune homme, du nom de Kinchen Worthington, en voulant les séparer, a failli être tué d'un coup de pistolet : le balle lui a traversé l'habit. Aucun des combattans n'a été arrêté.

FEUILLETON.

LE PRIX DU SANG.

(Scènes de la vie arabe.)

VII.

L'ESPION.

Pendant que Khalaf Ben-Chérif et Solem se dirigeaient sur Zommora, pour enlever la nièce du kaïd Ben-Tebeb, l'émir Abd-el-Kader, qui campait alors chez les Beni Amer, grande tribu dont le territoire est situé entre Tlemcen et Mascara, qui se portait avec la partie de cavalerie qui le suivait toujours, dans les montagnes du Tléat et au pays des Hachem-Garabas. Le chef avait appris par des juifs d'Oran, ses espions ordinaires, que les Français concentraient des troupes nombreuses dans cette ville, et que, se préparant ouvertement à une grande expédition dont la conquête de Mascara, la ville sainte, était le but, ils avaient poussé leurs avant postes jusque dans la plaine du Figuar, voisine du Tléat. (Le *Tléat*, ruisseau torrentueux en hiver, qui les sècheresses de l'été épuisent.) Abd-el-Kader, ayant reconnu par lui-même l'exactitude des renseignemens fournis par ses espions, donna tous ses soins à la formation de son armée qui devait éprouver aux chrétiens, sur les bords de l'Habra, ou dans les apres défiés qui conduisent à Mascara, un échec semblable à celui que nous avions eu avant l'année précédente, dans les gorges de la marais enseignantes de la Maktah. (Marais célèbres par un combat livré en 1834; une troupe nombreuse y fut tué et fait prisonnière et plusieurs officiers de marque, y éprouvèrent des pertes considérables).

Aussitôt après avoir assis son camp, l'émir dépêcha ses coureurs dans toutes les directions : il fut jusque dans la Mitidja, à l'Ouest jusqu'aux Angad, au Sud jusqu'à Tiaret, pour rétablir le zèle des croyans contre les impurs *adorateurs du bois* (Les Arabes nous voyant prosternés devant la croix, nous appellent les adorateurs du bois), pour appeler à lui des contingens et pour annoncer que l'heure était venue de jeter les chrétiens à la mer.

Les tribus placées sous la main de l'émir, et les Garrabas en tête, étaient un grand enthousiasme autant par crainte, il fait le dire, du redoutable *marabout*, qui est chatié sans pitié leur tiédeur, que par instinct guerrier : les tribus éloignées promirent qu'au jour fixé pour la bataille, leurs cavaliers seraient au poste d'honneur, mais elles demandèrent du répit pour achever d'enterrer leurs récoltes.

Abd-el-Kader fit dans cette réponse plus de diplomatie que de sincérité, et il l'accueillit avec cette dissimulation qui, aidée de ses qualités militaires, a fait de son pouvoir naissant à cette époque, une puissance digne d'occuper l'histoire. Il fit des cadeaux et des promesses aux chefs accourus à son appel, et caressa, par d'hypocrites remercîments, les dispositions douteuses de ceux dont le concours ne lui était pas assuré, se réservant de les traiter en maître irrité, à son jour et à son heure.

Toutefois, Abd-el-Kader jugea qu'il gagnerait beaucoup à un retard dans les opérations; et, en ne faisant pas à l'entière stagnation des juifs, dont le commerce commençait à prendre, avec les chrétiens, des proportions considérables, il voulut ouvrir à Oran un homme habitué à la guerre, intelligent, habitique, et en fait de lui rapporter des détails précis sur les préparatifs de nos ennemis.

Cette mission offrait des difficultés formidables, car selon les bruits qui l'émir avait fait répandre pour prévenir contre nous ses sorciers, nous traitions avec une barbarie dans ceux qui nous prisonniers, et nous avions à notre solde, des transfuges musulmans qui recommandaient, récemment, un homme de cette libre, fait-il perdu et déguisé dans la foule.

Aussi, lorsque l'émir offrit une riche récompense à celui de ses cavaliers qui se dévouerait au bien public, les plus braves, comme les plus ardens, gardèrent-ils le silence.

Nominativement interpellés, ils répondirent tour à tour :

—Seigneur, le prophète l'a dit : " Combattez pour troupes et non pas isolément; nous serons vaillans à l'ombre de vos étendards; mais la vue des infidèles paralyserait notre esprit, et nous sommes dans l'impuissance de les atteindre; choisissez pour remplir mission dont vous parlez un homme intrépide à manier le fusil, mais un homme à langue déliée; son métier n'est pas la nôtre.

L'émir s'épuisa en vains efforts pour expliquer sainement le texte du livre saint que ses cavaliers interprétaient tout de travers, mais dans le sens de leur répugnance à courir les chances d'une expédition si dangereuse; son éloquence et son érudition se heurtèrent à des têtes de mules qui ne s'ouvrirent à aucune lumière.

Et comme le cercle formé autour d'Abd-el-Kader s'était rétréci, un jeune Arabe vêtu de haillons, qui, le matin même, appartenait à une humble famille, s'approchait de l'émir et lui dit :

—Seigneur, voulez vous que j'obéisse à vos commandemens? j'y réussirai, s'il plaît à Dieu! car j'ai pour les chrétiens autant de haine que de mépris.

—Toi, répondit l'émir avec surprise tu n'es encore qu'un enfant.

—Joseph aussi était enfant, quand Dieu le prit pour son serviteur.

—Quel est ton nom?

—Je suis le frère de l'un des vos plus braves cavaliers, le frère de Salem-Ould-Kouider, et je m'appelle Mebrouk; ma tente est près d'ici, chez les Hachem-Garabas.

—Ton frère ne m'est pas inconnu; n'est-ce pas le maître de la belle jument Mesaouda?

—Oui, Seigneur, mon frère, qui m'aime tendrement, a appelé sa jument Mesaouda, parce que le nomme Mebrouk. (*Mesaouda*, l'heureuse; —*Mebrouk*, l'heureux).

—Si tu consens à partir pour Oran?

—Je réclame cet honneur comme une grace.

—Sais tu bien à quoi tu t'expose?

—A mourir pour la gloire de Dieu

—Ainsi tu dis vrai

—Si j'ai combattu au nom sacré et à la Maktah, l'an dernier, sous le fusil de mon frère, je connais les chrétiens, et ils ne me font pas peur.

—Dans ta mission, il ne s'agira que de les braver.

—Je le sais. Dieu m'inspirera les ruses qui me livreront les secrets des ennemis.

—Tu ne sais donc pas encore comment tu te prendras pour pénétrer chez les chrétiens?

—Non, mais les idées me viendront en chemin.

—Tu dois recevoir mes instructions, et sache le devant tous ceux qui m'écoutent, je te récompenserai magnifiquement.

Mebrouk demeura sous la tente de l'émir, qui entretint secrètement, pendant près d'une heure; au bout de ce temps, il alla dans son douar pour prendre congédé sa belle sœur qui pleurait, et, deux jours après, il prit les vieux les plus tendres pour son prompt retour.

Mebrouk changea son burnous propre contre un mauvais haïk, qui le roula autour de ses reins, par dessus un long chemise; il prit une longue lance, un fusil à pierre, et le *rhéni* qui portait aux jambes, et, au lieu d'un bâton de voyage, prit une besace de berger, dans laquelle il mit un morceau de galette, du kouskous froid, du tabac et du *boudjor*; puis il alla chercher un âne qui broutait près de sa tente, l'enfourcha et se mit en marche, sans jeter un regard sur les pieds nus, la tête découverte et frémissant rude, malgré l'ardeur du soleil qui frappait la campagne; mais d'autres contingens, plus ardens encore, étaient venus, plus une passion et l'ardent courage de son prince

Mebrouk avait dix-sept ans, autant que l'âge d'un Arabe peut se connaître, car les événemens de la vie humaine, la naissance, le mariage, les deuils, les guerres, sont pour lui comment pas de date chez ce peuple de mœurs primitives. La, l'homme est jeune tant qu'il peut porter un fusil de la jeunesse, et il est vieux dès qu'il est la maladie ont énervé sa vigueur.

Mebrouk était un très beau type de la race arabe pur sang, dans toute son éclat, brillant d'audace et d'intelligence, ses lèvres minces et pâlies annonçaient une résolution inébranlable, et son front large, dégagé par deux pendentifs virils, qu'il semblait tenir en réserve, son visage avait de la distinction et de l'élévation, mais, dans le profil, l'empreinte, sa taille était svelte et forte, ses membres grêles, mais nerveux, et toute sa personne indiquait qu'il mettait un grand soin en plutôt une vertu de coquetterie que d'ostentation répétées que commande le prophète.

Avant de descendre dans la plaine, Mebrouk s'arrêta et ramassa deux gros fagots de petit bois dont il chargea son âne; puis, il prit de l'eau dans une petite outre, et, dans la manière échine plus sous ce fardeau, il sautait entre les fagots, et se remit en route.

Une heure avant le coucher du soleil, Mebrouk s'arrêta pour regarder à son aise les tentes blanches des chrétiens campés autour du grand figuier qui donne son nom à la vaste plaine du Figuar. Mebrouk, par des heures de Tléat, au sud par le mont Thesala, à l'ouest par le territoire de la ville d'Oran.

Mebrouk tressaillit en se voyant si près d'un ennemi dont on lui avait toujours fait un épouvantail, et, pour se rassurer, il s'efforça de prendre un parti de la guerre. Il se mit en marche d'un pas plus rapide, il trempa sa tête dans l'eau du ruisseau, et, comme il arrivait aux premières pentes des hauteurs qui avoisinent le territoire des Garabas.

(*A continuer.*) A. DE GONDEROUT.

Pastilles de Vaucelas.

Les pastilles de salsepareille du Dr Heren sont toujours en grande demande et leur popularité va croître en raison de leurs effets. Elles ne nombreuses attestations qui les ont publiées dans l'Amérique. Nous apprenons que M Heren en prépare beaucoup plus que qu'il entendit rouler dans les gorges lointaines des montagnes de l'Abrah.

Le dégoûtant chef qui après avoir trois fois tué la terre, je suis ton serviteur et j'obéirai! pardonne moi si mon courage a faibli pendant quelques jours, j'achèverai ton voyage, et ton sul supplice n'est aussi grand que la honte de ne pas savoir se dévouer pour toi. Adieu dans la vie, et, si je meurs de guerre en mon chemin; toi seul es grand, tu es saint et sage!

Mebrouk se retourna pour faire face au fusilier, et remonta sur son âne, qui partit avec regret, car la course lui semblait longue et le repas agréable.

Le lendemain de ce rêve voulut que la tempête assaillit derrière Mebrouk s'évoulat vers l'Est. Chassez par le vent, les nuages se projetèrent en lourdes masses, et, comme par enchantement, et le frère de Salem se crut conclut avec le Seigneur, que son hésitation avait sans doute irrité.

Le lendemain, Mebrouk emplit ses mains, entonna une chanson joyeuse et regretta que son âne n'eût pas la rapidité de la bête dessoudula. Tout, il lui semblait maintenant d'arriver au camp du Figuar.

Les premières teintes du crépuscule s'étendaient sur la plaine, lorsque Mebrouk aperçut à quelques pas de lui une sentinelle avancée de l'une de nos grand'gardes. Le soldat, posté dans une légère ondulation de terrain, pouvait, selon les règles de la guerre, dérober au loin sans se montrer, et il aurait vu Mebrouk depuis longtemps, s'il n'eût été distrait d'un de ses nombreux ennemis, qui, ne pouvant plus le tuer, le jeta sur son épaule, et dit à Mebrouk :

—Où vas-tu?

Mebrouk regarda son interlocuteur avec une curiosité pleine de bonhomie et lui répondit placidement:

—*Salamalek, Sidi, Allah guichek!*

—En Wi! Je ne comprends rien à ton langage, mais les marais enseignantes de la Maktah. (Marais célèbres par un combat livré en 1834; une troupe nombreuse y fut tué et fait prisonnière et plusieurs officiers de marque, y éprouvèrent des pertes considérables).

Aussitôt après avoir assis son camp, l'émir dépêcha ses coureurs dans toutes les directions : il fut jusque dans la Mitidja, à l'Ouest jusqu'aux Angad, au Sud jusqu'à Tiaret, pour rétablir le zèle des croyans contre les impurs *adorateurs du bois* (Les Arabes nous voyant prosternés devant la croix, nous appellent les adorateurs du bois), pour appeler à lui des contingens et pour annoncer que l'heure était venue de jeter les chrétiens à la mer.

Les tribus placées sous la main de l'émir, et les Garrabas en tête, étaient un grand enthousiasme autant par crainte, il fait le dire, du redoutable *marabout*, qui est chatié sans pitié leur tiédeur, que par instinct guerrier: les tribus éloignées promirent qu'au jour fixé pour la bataille, leurs cavaliers seraient au poste d'honneur, mais elles demandèrent du répit pour achever d'enterrer leurs récoltes.

Abd-el-Kader fit dans cette réponse plus de diplomatie que de sincérité, et il l'accueillit avec cette dissimulation qui, aidée de ses qualités militaires, a fait de son pouvoir naissant à cette époque, une puissance digne d'occuper l'histoire. Il fit des cadeaux et des promesses aux chefs accourus à son appel, et caressa, par d'hypocrites remercîments, les dispositions douteuses de ceux dont le concours ne lui était pas assuré, se réservant de les traiter en maître irrité, à son jour et à son heure.

To